



OBJECTIF7 AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Spécial Audit « Passoire thermique »

À PROPOS

L'audit énergétique est une prestation régie par l'organisme d'État l'ADEME. Celui-ci permet d'expertiser votre habitat puis rendre compte des échanges énergétiques. Il concerne autant les professionnels que les particuliers.

Les audits peuvent être réalisés dans de nombreuses circonstances et sont bien souvent essentiels dans vos projets de rénovation énergétiques. Certains d'entre eux peuvent être obligatoire tel que l'audit pour les logements dit « Passoire thermique ». Le but ? Sortir ces logements des étiquettes énergétiques F et G.

Annoncé dans le cadre de la loi Climat et Résilience, cet audit a été rendu obligatoire pour le 1^{er} avril 2023.

POURQUOI ?

LES AVANTAGES

- Plus qu'un DPE, une expertise complète.
- Réduire vos factures d'énergies.
- Améliorer le confort en été et en hiver.
- Valoriser votre bien financièrement et améliorer l'impact environnemental.
- Prévenir techniquement le vieillissement du bâtiment.

Les logements considérés comme « Passoire » consomment plus d'énergie que le besoin réel. Grâce à ce décret ces logements diminueront leur consommation et contribueront positivement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement va donc progressivement interdire ces biens à la location et obliger la réalisation d'un audit énergétique avant la vente afin de lutter contre le dérèglement climatique et l'inconfort des occupants.

Les propriétaires de passoires thermiques devront obligatoirement réaliser un audit énergétique qui est un bilan plus fourni et plus précis que le DPE. Il propose des scénarios d'amélioration et vous permet de gagner en efficacité énergétique. Cette mesure deviendra effective dès :

Avril 2023

Classes G et F

Janvier 2025

Classe E

Janvier 2034

Classe D

Vous souhaitez obtenir un devis ou connaître les aides qui vous correspondent ? N'hésitez pas à nous contacter.



À PROPOS D'OBJECTIF7

OBJECTIF7 est un bureau d'études et de conseils spécialisés dans les énergies renouvelables (EnR) avec pour objectif d'accompagner les particuliers, entreprises et collectivités dans leurs projets d'améliorations et d'optimisations de leurs locaux ou habitations. Par le biais de notre cellule R&D nommée Knowledge, nous souhaitons développer des solutions et participer à la transition énergétique avec les acteurs de l'innovation au nom de l'environnement.

CONTACTS

✉ objectif7@objectif7.fr

☎ +33 6 06 90 19 96

🌐 www.objectif7.fr

Nos Réseaux : [in](#) [@](#) [f](#) [t](#)

